

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE

APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR LOCAL MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE)

BIR n°30 du 22 mai 2017

Réf : DSDEN42, Bernard ESCANDE, IEN-IO

Vous trouverez en annexe un document relatif à un appel à candidature pour un poste de coordonnateurs local MLDS à plein temps basé sur le bassin d'éducation et de formation Loire Nord à compter du 1 octobre 2017.

Les candidats, titulaires ou non de l'éducation nationale, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans les meilleurs délais et au plus tard le 16 juin 2017, à l'attention de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire.

Les coordonnateurs locaux MLDS actuellement en exercice peuvent également postuler à un changement d'affectation.

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus seront conviés à un entretien de recrutement.

Les candidatures des personnels titulaires de l'éducation nationale ne pourront être prises en compte que sous réserve de la possibilité de leur remplacement.

Transmission des candidatures à :

L'inspecteur de l'éducation nationale, chargé de l'information et de l'orientation de la Loire

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

"Le Mont Pilat" 11, rue des docteurs Charcot

42 023 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Tél : 04 77 81 41 70 / Fax : 04 77 81 41 18

Courriel : ce.ia42-iio@ac-lyon.fr

Fiche de poste d'un coordonnateur local MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)

Cadre national de référence : Circulaire nationale n°2013-035 du 29 mars 2013 - mise en place du réseau FOQUALE (FORMATION-QUALIFICATION-EMPLOI)

Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels exerçant des fonctions au titre de la MLDS-BOEN n°29 du 21 juin 2016

Mission :

Le coordonnateur MLDS contribue à la persévérance scolaire et à la lutte contre le décrochage scolaire de l'éducation nationale au sein de l'académie. A ce titre, il intervient dans le domaine de **la prévention du décrochage scolaire (volet intervention)**, en direction des élèves encore scolarisés dans les établissements scolaires du second degré (Collèges, Lycées et Lycées Professionnels) et repérés « *en risque de décrochage* » ainsi qu'au niveau de **la remédiation du décrochage**, en direction des jeunes « *décrochés* » de plus de 16 ans sortis sans diplôme de la formation initiale. Cette mission contribue à améliorer l'accès à la qualification et au diplôme de tous les jeunes de 16 à 25 ans.

Définition de la fonction :

Dans les deux domaines de l'intervention et de la remédiation, le coordonnateur MLDS intervient d'une part, directement auprès des élèves/jeunes et d'autre part, apporte un conseil et une expertise en ingénierie de formation, en appui des personnels de direction (chefs d'établissement et directeurs de CIO) et des équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires.

A ce titre, il :

- contribue à la conception, la mise en place et l'évaluation de dispositifs d'accompagnement et de formation des élèves/jeunes ;
- assure une fonction de diagnostic et d'accompagnement des publics concernés dans le cadre de suivis personnalisés et/ou d'interventions collectives ;
- contribue, en lien avec les personnels de l'orientation, à la bonne circulation de l'information concernant le suivi des élèves/jeunes auprès, des établissements (chefs d'établissements, référents décrochage scolaire et directeurs de CIO), du comité de réseau FOQUALE et des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ;
- participe aux différentes réunions et initiatives mises en place au titre de la lutte contre le décrochage scolaire, ainsi qu'à leur communication auprès des différents acteurs de son périmètre d'intervention. Aussi, il est amené à favoriser le développement de partenariats avec des instances publiques et privées.

Cadre de l'activité :

Placé sous l'autorité académique du chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO) et l'autorité départementale de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN), le coordonnateur MLDS exerce son activité aux différents niveaux : établissements scolaires, districts, bassins de formation, départements et académie.

Son activité, précisée par une lettre de mission annuelle personnalisée et suivie par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO) du département, est supervisée localement par le chef d'établissement responsable du réseau FOQUALE du bassin en liaison avec les chefs d'établissement réalisateurs des actions MLDS et le coordonnateur départemental MLDS.

Ses contributions **au volet intervention** et **au volet remédiation** de la lutte contre le décrochage scolaire sont initiées à la demande des chefs d'établissement de son secteur d'intervention dans le cadre d'un programme d'actions élaboré au niveau de l'animation du bassin d'éducation et de formation.

Installé localement dans un établissement scolaire, le coordonnateur MLDS est amené, sur son périmètre d'intervention, à :

- conduire son activité en fonction des besoins diagnostiqués en concertation avec les responsables locaux et départementaux ;
- travailler en collaboration avec ses collègues coordonnateurs, les autres acteurs de l'éducation nationale ainsi qu'en liaison avec des partenaires locaux ;
- se déplacer en fonction de sa mission dans le bassin de formation, le département ou l'académie.

Domaines d'activité :

Le coordonnateur MLDS est amené à s'adapter à différents lieux d'intervention, contextes et publics

<i>Domaines d'activités</i>	<i>Compétences principales</i>
<p>◆ Conseil, animation et formation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ préparer, organiser, animer et/ou conduire des réunions ; ➤ conduire des entretiens d'information, conseil, régulation, guidance, recrutement ; ➤ assurer des actions de tutorat et d'accompagnement ; ➤ assurer des séquences de formation ; ➤ développer et animer des partenariats. <p>◆ Ingénierie de formation et conduite de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ anticiper, identifier des besoins ; ➤ élaborer et faire valider un projet ; ➤ coordonner les phases et acteurs du projet ; ➤ concevoir une action de formation. <p>◆ Gestion administrative et financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formuler, rédiger un projet et un bilan d'activité ; ➤ élaborer un plan de financement ; ➤ assurer le suivi financier d'une action ; ➤ rechercher des financements ; ➤ préparer des éléments d'analyse statistique. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ analyser ◆ concevoir ◆ conseiller ◆ coordonner ◆ diagnostiquer ◆ impulser ◆ synthétiser ◆ rendre compte
	<i>Comportements / Aptitudes</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ être responsable ▪ être prévoyant ▪ être diplomate ▪ être adaptable ▪ être autonome ▪ avoir de la distance ▪ avoir le sens du travail d'équipe ▪ avoir le sens du contact ▪ respect du cadre institutionnel

Conditions d'accès à l'emploi : Titulaire ou contractuel de catégorie A, niveau BAC +3 minimum avec une bonne connaissance du système éducatif et possédant une expérience professionnelle dans les domaines de l'insertion et de la formation.

L'exercice de la fonction de coordonnateur MLDS nécessite la maîtrise des outils informatiques courants.

Le permis de conduire est fortement conseillé.